

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Valorisation de l'activité thermale et de bien-être de la station de Bagnères de Luchon.

Organisme : Commune de Bagnères de Luchon – 23, allées d'Etigny – 31 110 Bagnères de Luchon.
Exploitant - l'établissement Thermal – Cours des Quinconces à Luchon.

Contexte : Afin de renforcer l'attractivité de la station Thermale, la Commune de Bagnères de Luchon se lance dans un projet de modernisation de son activité thermale. En tant qu'élément structurant de la ville, tant d'un point de vue économique qu'historique et identitaire, le renouvellement de l'activité thermale revêt une importance capitale.

L'objectif général au sein duquel s'inscrit cette démarche est de faire de Luchon une destination touristique incontournable dans les Pyrénées, et ce grâce au développement d'une offre touristique « 4 saisons » combinant activités de plein-air et espaces de santé et de bien-être.

Objectifs de l'AMI : Par délibération du 7 novembre 2018, la Commune de Bagnères de Luchon affiche son ambition de lancer un appel à manifestation d'intérêt (AMI) en vue d'identifier des candidats susceptibles d'apporter leurs avis, propositions et expertises.

Dans ce contexte l'appel à manifestation d'intérêt a pour objectifs :

- de remettre l'outil thermal en bon état de fonctionnement de façon à répondre à une demande croissante à l'échelle nationale.
- de satisfaire quantitativement et qualitativement la demande d'activités thermo-ludiques et de bien-être.
- d'inscrire les thermes de Luchon dans le tourisme et le thermalisme de demain en :
 - explorant les possibilités d'investir dans de nouvelles orientations.
 - faisant converger la stratégie des thermes avec celle de la destination : une ville - station active tournée vers la santé, le sport et le bien-être dans un cadre de montagne.
- de mener à bien les opérations d'investissements nécessaires

Procédure : Le présent appel à manifestation d'intérêt ne constitue ni une consultation, ni un appel d'offres au sens du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics en vigueur à ce jour. Il n'est encadré par aucune disposition procédurale contraignante. Il n'entraîne aucune obligation pour la Ville de Bagnères de Luchon de lancer un appel d'offres ou une consultation ultérieure. Réciproquement, les réponses et contributions au présent A.M.I. ne constitueront pas des engagements contractuels ou pré-contractuels de la part de leurs auteurs.

Modalités de présentation des candidatures : se conformer au règlement de l'AMI.

Modalités de remise des candidatures et des offres : plateforme achatpublic.com

Date limite de réception des candidatures et des offres : le 28/02/2019 - 12h00

Date d'envoi du présent avis à la publication : le 01/12/2018

Renseignements techniques contre demande écrite : Monsieur Hadrien Dejarnac
h.dejarnac@mairie-luchon.fr

Renseignements administratifs contre demande écrite : Madame Laetitia BRUN
l.brun@mairie-luchon.fr